



PDAC



INFO



Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

LA BOURSE AGRICOLE N°29 MARS - AVRIL 2023

La Banque mondiale satisfaite de l'avancement des activités du PDAC



Les plans d'affaires de subsistance s'exécutent déjà



L'application Congo Bilanga pour les acteurs agropastoraux et halieutiques



SUIVEZ RADIO RURALE:
ENYELLÉ SUR 98.5 FM
BRAZZAVILLE SUR 100.7 FM
OWANDO SUR 100.5
ETOUMBI SUR 94.9
LOUTETE SUR 89.3



ÉDITORIAL

Le congolais nourrit le congolais : le PDAC à quelques mois de sa clôture

PLUS QUE QUELQUES MOIS ENCORE, LE PDAC SERA INSCRIT dans les livres de l'histoire. Comme toute institution, ce projet, d'un montant jamais financé auparavant par la Banque mondiale en République du Congo (100 millions de dollars américains), a été conçu par le Gouvernement entre 2016 et 2017 et est né le 13 juillet 2017, date de son approbation par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale, avant sa signature, le 20 septembre 2017, sa ratification, le 20 décembre 2017, sa mise en vigueur, le 30 avril 2018 et son lancement, le 25 août 2018. Où en sommes-nous réellement dans la mise en œuvre du PDAC, peut-on s'exclamer ? Comment le projet entrera-t-il dans l'histoire des relations éco-

nomiques entre le Congo et la Banque mondiale ? Nous ne saurions certainement pas déjà le dire. Puisque des études d'impact et un rapport d'achèvement vont être lancés avant la clôture du projet et le diront mieux. Il est vrai qu'une certaine dynamique aura été créée au Congo grâce à la mise en œuvre de ce projet. On en trouve des bénéficiaires dans l'ensemble des districts et villes de la République du Congo où des experts techniques dénommés prestataires de suivi et encadrement ont élu domicile pendant toute la période d'exécution du projet. De quoi parfois suppléer à certaines absences de l'administration notamment en matière de vulgarisation agricole. Le PDAC c'est aussi l'accompagnement tous azimuts des services déconcentrés des

ministères en charge de l'agriculture, des populations autochtones, des conseils départementaux, etc. Le PDAC c'est surtout plus de 15 milliards FCFA de subventions aux acteurs agropastoraux, en 3 ans. C'est encore près de 2000 kilomètres de pistes agricoles, avec les ouvrages de franchissement dont des ponts sur la Nkakaya (Pool), la Lébomi (Cuvette-Ouest), la Louamba (Bouenza) et la Louemé (Kouilou). Au moment où sa clôture se prépare, les agriculteurs du Congo devraient l'accompagner et souhaiter que l'appui à leur endroit ne s'estompe guerre et continue davantage en se renforçant pour que le congolais continue à nourrir le congolais ☐

Isidore Ondoki,
Coordonnateur National du PDAC

Une mission du PDAC à Kinshasa



Les participants à la mission en visite au Centre de Recherche en Agrumiculture

DANS LE CADRE DU SUIVI DE SON PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE TROPICALE (IITA), une mission du PDAC a séjourné à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Le cabinet du Ministre chargé de l'Agriculture, l'IRA, le Centre National de Lutte contre les Maladies des Cultures (CNLMC) et le CNSA ont pris part à cette mission de 4 jours, du 20 au 24 mars 2023. L'objectif principal de la mission était de faire l'état des lieux des activités réalisées dans le cadre du partenariat entre le PDAC et l'IITA. Il a été retenu que pour la période restante, des efforts doivent être doublés pour que l'ensemble des activités prévues soient mises en place. Il s'agit notamment d'un laboratoire SAH pour la multiplication des boutures saines de manioc à l'IRA, du matériel de la banque de gènes dont les travaux sont en voie d'être amorcés par le PDAC (à l'IRA), du renforcement des capacités de l'IRA en matière de formation, de recherche et de conservation variétale, de l'appui au CNSA et au CNLMC. Les visites de terrain ont été organisées au Centre de Recherche en Agrumiculture (CERAGRU) et au Service National des Semences (SENASA). Elles ont permis des échanges avec des opérationnels et fait découvrir à la partie congolaise le travail fort appréciable réalisé par des experts de la RDC dans des laboratoires de biotechnologie végétale et en matière de certification des semences. Les équipes de Brazzaville et de Kinshasa ont convenu de faire le point des activités le plus régulièrement possible et d'échanger sur toute difficulté éventuelle. A cette allure, il est évident que l'impact du PDAC sur la politique semencière nationale sera certain □

Bientôt une banque de gènes en République du Congo



Un champ semencier visité par le PDAC en RDC

LE PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL DU PDAC DE L'EXERCICE 2023 a prévu la construction d'une banque de gènes, conformément aux objectifs de développement de ce projet en matière de renforcement de la capacité de production, de traitement et de conservation variétale des semences végétales. La banque de gènes est l'une des principales recommandations de la politique nationale semencière de la République du Congo mise en place avec l'appui de la FAO, en conformité avec les normes de la CEMAC et de la CEEAC. Dans ce cadre, en négociant un accord de partenariat avec l'Institut International d'Agriculture Tropical (IITA) en 2021, le PDAC a commencé à travailler désormais pour la mise en place de cette banque de gènes à l'Institut National de Recherche Agronomique (IRA). Une banque de gènes est un dispositif de conservation ex situ de matériel génétique, notamment des plantes ou d'animaux. Dans le cas des plantes, cela peut se faire par la congélation de boutures prélevées sur la plante, ou de graines. Chez les animaux, c'est la congélation de sperme et d'œufs par cryoconservation. Pour les plantes, il est possible de décongeler le matériel génétique et de le faire se reproduire. En revanche pour les animaux, une femelle vivante est indispensable pour réaliser une insémination artificielle. Dans le but de conserver la biodiversité agricole, les banques de gènes sont utilisées pour stocker et conserver les ressources génétiques des principales plantes cultivées et des espèces sauvages apparentées. Le Congo va bientôt en disposer, en plus d'un centre d'insémination artificielle en cours de préparation à Kombé, sur financement du PDAC □

PDAC INFO

Directeur de publication: Isidore Ondoki

Rédacteur en chef: Aksil Goma

Collaboration rédactionnelle: Mesmin Obambé, Ella Bama, Gaspard Ngama Peya, Victoire Charlotte Ngoma Ingoumbou, Cendrine Ngoma Makouta, Lezin Motsara, Belsia Babindamana, Sandra Antonia Da Costa, Dollerece Nsimba Passy Okoutowa, Mavie Motandi Koko, Laure Mathurine

Ndzonkatou, Julie Clarisse Malanda, Robert Bayonne, Jean Pembet

Adresse: Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

Téléphone: 00242 06 858 88 88

E-mail: pdacmaep@gmail.com

Site internet: www.pdacmaep.cg

La Banque mondiale satisfaite de l'avancement des activités du PDAC

UNE NOUVELLE MISSION DE SUPERVISION DE LA BANQUE MONDIALE a été organisée du 21 au 25 février 2023 au PDAC. Elle était conduite par Monsieur Guyslain Kayembe Ngeleza, Economiste principal en Agriculture et Chargé de projet et Monsieur Ludovic Miaro III, Agroéconomiste. La mission a évalué les progrès réalisés et l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission tenue du 10 au 20 octobre 2022. L'équipe de la Banque mondiale et les experts du Gouvernement ont passé en revue l'état d'avancement des activités opérationnelles et les performances en matière de sauvegardes environnementales et sociales, de passation de marchés et de gestion financière. Les échanges ont aussi porté sur les plans d'affaires de subsistance (PASD). Tous ont constaté que les activités du projet avaient un réel impact dans le pays, alors que des progrès dans sa mise en œuvre permettent désormais de conduire le PDAC vers l'atteinte de son objectif de développement. Un plan d'action a été convenu pour les mois à venir à l'effet d'une bonne préparation des diligences de clôture prévue le 31 décembre 2023. La mission s'est achevée par une restitution auprès du ministère de l'agriculture et du ministère du plan ☐



Vue des participants à la mission de supervision de la Banque mondiale

Les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales formés à la lutte contre des VSBG

LA BANQUE MONDIALE A ORGANISÉ, DU 20 AU 23 MARS 2023, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, un atelier sur les violences sexuelles basées sur le genre, les exploitations et atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel. Plus de vingt spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales des projets du portefeuille de la Banque mondiale y ont pris part. Le PDAC était représenté par Madame Dollorèce Lovia Nsimba Passy Okoutowa (Responsable des Sauvegardes Environnementales et Sociales), Monsieur Lionel Audrey Douhi Doumbou (Assistant en Sauvegardes Environnementales et Sociales) et Madame Cecilia Débora Lepondo (Stagiaire en Sauvegardes Environnementales et Sociales). Les thématiques abordées ont porté sur le nouveau cadre environnemental et social de la Banque mondiale, les nouvelles normes pour réduire les risques des actes qui affectent les personnes en fonction de leur genre, etc. L'atelier a permis de mettre à jour les plans d'action de prévention et de réponse face aux cas de violences basées sur le genre, d'exploitations et atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel. Des notions ont été acquises pour maîtriser les principes directeurs en matière de prise en charge des survivants. Grâce à cette formation, les experts du PDAC et des autres projets vont améliorer leur travail dans le cadre de la sensibilisation en faveur des populations vulnérables et victimes de ces actes ☐



Les diplômes de fin de formation reçus par les experts du PDAC

Pensée du mois de mars 2023

« Il ne suffit pas d'oublier une ancienne route pour effacer les traces qu'on a laissées ».

[Proverbe africain]

La commission des marchés visite les réalisations du PDAC dans la Sangha



Visite de la commission des marchés du PDAC au lycée technique agricole de Ouesso

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES MARCHÉS DU PDAC ONT SÉJOURNÉ, du 26 février au 4 mars 2023, dans le département de la Sangha. Ils ont été reçus en audience de courtoisie par Monsieur Gilbert Mouanda Moaunda, Préfet du Département de la Sangha et par Monsieur Bissiko, Vice-Président du Conseil Départemental de la Sangha. Les membres de la commission des marchés du PDAC ont tenu des réunions d'ouverture et d'attribution de marchés et ont visité quelques réalisations du projet à Ouesso et dans les districts de Sembé et de Ngbala. Les réunions d'attribution notamment ont concerné la réfection d'un bâtiment administratif du Lycée Technique Agricole de Ouesso, les travaux confortatifs des pistes agricoles Miélékouka Tala-Tala (Sangha) et Sibiti Mayéyé (Lékoumou). Les directeurs départementaux des Ministères en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Construction, de l'Agriculture et de l'Enseignement Technique ont été mis à profit pour l'analyse et l'évaluation des offres des entreprises. Ces marchés ont ensuite été attribués à des entreprises nationales et sont désormais en cours d'exécution □

Les plans d'affaires de subsistance s'exécutent déjà



Signature de la convention de financement par le Coordonnateur du PDAC et un bénéficiaire



Le Haut-Commissaire Euloge Landry Kolélas au sortir de la signature des plans d'affaires à Kinkala (Pool)

CENT QUATRE-VINGT-CINQ SUR CENT QUATRE-VINGT-SIX PLANS D'AFFAIRES DE SUBSISTANCE VALIDÉS LE 18 FÉVRIER 2023, À KINKALA, ont été signés dans la même ville, le 1^{er} avril 2023, entre des promoteurs des districts de Kinkala, Mindouli et Goma Tsé-Tsé et le PDAC. Il s'agit d'un appui aux activités génératrices de revenus réalisé par le PDAC, à la suite de la clôture, le 28 février 2022, du Projet d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables dans le Département du Pool (PASD). Ces plans d'affaires, d'un type particulier, représentent un engagement financier du Gouvernement et de la Banque mondiale, à travers le PDAC, d'un montant de plus de 360 millions FCFA. La cérémonie de signature des plans d'affaires s'est tenue dans la salle Matsoua de la Préfecture du Pool, à Kinkala, et a été présidée par Monsieur Euloge Landry KOLELAS, Ministre, Haut-Commissaire à la Réinsertion des Ex-combattants, en présence de Monsieur Georges KILEBE, Préfet du Département du Pool, et de Monsieur Michel BOUBOUTOU, Vice-président du Conseil Départemental du Pool. Après la signature des plans d'affaires, l'ONG CTHA, partenaire opérationnel dans la mise en œuvre des plans d'affaires de subsistance, a organisé des sessions de formation au profit de ces nouveaux promoteurs, du 6 au 15 avril 2023. Cette formation s'est déroulée in situ, dans chaque localité, et a réuni plus de 376 membres des groupements signataires. Cela, pour faciliter la gestion financière et la bonne tenue des documents comptables des plans d'affaires de subsistance. A ce jour, tous les bénéficiaires ont reçu la 1^{ère} tranche de subvention, pour un montant de 170 millions FCFA. Depuis lors, les bénéficiaires de Goma Tsé-Tsé centre, Massembo Loubaki, Madzia, Kibouendé, Louengo et Matoumbou développent leurs plans d'affaires de production agricole (72), de maraîchage (30), de transformation (2), d'élevage (49), d'apiculture (3) et de pisciculture (26). A terme, les résultats des plans d'affaires de subsistance participeront à l'atteinte des objectifs du PDAC □

La Banque mondiale évalue son portefeuille au Congo

LES TRAVAUX DE LA REVUE DE PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE MONDIALE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO ONT ÉTÉ LANCÉS, le 13 mars 2023, à Brazzaville, par Madame Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Gouverneur de la Banque mondiale pour la République du Congo. Cette revue du portefeuille a été suivie par la semaine de partage des connaissances autour du thème principal ci-après : « Une gouvernance efficace pour une croissance durable, équitable et inclusive ». L'état d'avancement du PDAC, à quelques mois de sa clôture, a été présenté par son Coordonnateur National Isidore Ondoki. Il en ressort que l'ensemble des activités prévues dans l'accord de financement relatif au PDAC ont été réalisées. Ce qui augure une bonne clôture du PDAC, à la satisfaction de la République du Congo et de la Banque mondiale : plus de 15 milliards FCFA de financement des activités agropastorales et halieutiques, près de 2000 groupements et entreprises bénéficiaires, près de 2000 km de pistes agricoles réhabilités dont plus de 300 km de voie d'eau, près de 100 km d'électrification des bassins de production, des appuis importants à la formation professionnelle et supérieure agricole (ENSAE, lycées agricoles, etc.), à la recherche agricole (laboratoires, banque de gènes, formation...) et au ministère en charge de l'agriculture (moyens roulants et nautiques, formation, bâtiments, centre d'insémination artificielle...). Les participants ont pu mesurer l'impact des réalisations du PDAC, depuis son lancement. La Banque mondiale entend



La Ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas et les participants à la revue du portefeuille de la Banque mondiale

soutenir la reprise économique du Congo et appuyer l'exécution de nouveaux projets dans le cadre du Plan National de Développement 2022-2026.

Lancement des travaux confortatifs des pistes agricoles Mielekouka Tala-Tala et Sibiti Mayéyé



LES TRAVAUX CONFORTATIFS DE LA PISTE AGRICOLE MIÉLÉKOUKA TALA-TALA, LONGUE DE 25 KM, DANS LES DISTRICTS DE SEMBÉ ET DE NGBALA, ont été lancés le 8 avril 2023. Monsieur Jean Isben MOUKOUBA, Directeur Général de SEP Développement au Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, membre de la commission des marchés du PDAC, Monsieur Propha Rama Samba Louya, Directeur Départemental des Infrastructures de la Sangha, et Monsieur Roger DOUMA, Chef d'Antenne du PDAC de la Sangha et de la Likouala, ont pris part à cette mission. Il s'agit principalement des travaux de construction et d'entretien des ouvrages de franchissement, notamment de 15 nouveaux dalots, de 7 dalots existants et de l'implantation des remblais d'accès. Un marché de 160 millions FCFA a été signé avec le Groupe Nkeumo, société attributaire. S'ils arrivent à échéance, les travaux confortatifs de la piste agricole Miélékouka Tala-Tala permettront le désenclavement des populations locales et l'écoulement rapide des produits agricoles. Au même moment, dans le département de la Lékoumou, Monsieur Jacques Ongotto, Président du Conseil Départemental, lançait les travaux confortatifs de la piste agricole Sibiti Mayéyé, longue de 41km, en présence de certains corps constitués et des représentants du PDAC. Un marché d'un peu plus de 171 millions FCFA a été signé avec la société Héliopolis, attributaire. Il s'agit notamment de désenclaver cet axe majeur du département de la Lékoumou par l'érection de deux ponts (Sossi et Ngouakou). L'achèvement de ces travaux permettra l'évacuation de la production agricole des groupements des producteurs d'environ 20 villages et ouvrira l'accès au marché de Sibiti et d'autres grands centres urbains aux acteurs agropastoraux et halieutiques de Mayéyé.

Pensée du mois d'avril 2023

« Une personne qui a des objectifs clairs fera des progrès même dans les conditions les plus difficiles ; une personne qui n'a pas d'objectifs du tout ne progressera pas même dans les conditions les plus favorables ».

[Thomas Karl Lyle]

Les semences au cœur d'un atelier national organisé par l'IITA

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE TROPICALE (IITA) A ORGANISÉ, DU 13 AU 15 AVRIL 2023, à Brazzaville, un atelier national de restitution de l'étude de base sur les semences. Il s'est agi de valider les résultats du diagnostic du secteur semencier en République du Congo, d'évaluer le marché national semencier congolais et d'échanger sur les possibilités de planification de la production de semences dans les zones de mise en œuvre des projets SISCA et PDAC, ainsi que d'organisation des agri multiplicateurs. 33 experts représentant les Ministères en charge de la Recherche Scientifique et de l'Agriculture, les producteurs, les commerçants et le PDAC ont participé à cet atelier. Monsieur Pascal Robin Ongoka, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a présidé les travaux de cet atelier. Il a notamment invité les participants à tout mettre en œuvre pour la bonne tenue de l'atelier, car, a-t-il déclaré, sans les semences de bonne qualité, l'agriculture congolaise ne peut se développer. Plusieurs recommandations ont été formulées : vulgarisation de la politique semencière nationale élaborée avec l'appui de la FAO, création du catalogue national semencier, mise en place d'un règlement technique du contrôle et de certification des semences, création d'un fonds national semencier, développement et diffusion des nouvelles variétés de semences, installation d'une antenne de l'IITA au Congo, etc □



Zones Agricoles Protégées

Les districts de Louvakou, de Mbama et de Makoua emboitent le pas

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE, MONSIEUR PAUL VALENTIN NGOBO a procédé récemment à l'ouverture de trois zones agricoles protégées, à Louvakou, dans le Niari, Mbama dans la Cuvette-Ouest et Makoua, dans la Cuvette. A Mbama, il s'agit de la première ZAP installée dans la Cuvette-Ouest. Elle offre une surface d'exploitation agricole de 70 hectares. Cela a permis d'y installer 10 groupements, pour développer principalement la production de maïs et de manioc. La ZAP de Makoua comprend 87 hectares ; 20 groupements y sont installés, notamment pour la production de manioc. A Louvakou, il s'agit de 100 hectares dans lesquels évoluent 20 groupements. La ZAP de Louvakou est spécialisée dans la production de maïs, de soja et de manioc. Echangeant avec les nouveaux bénéficiaires, le Ministre chargé de l'Agriculture a insisté sur le rôle des ZAP dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création des emplois durables, la réduction des importations alimentaires et la construction de notre souveraineté alimentaire. En recevant le matériel aratoire, les semences et autres équipements, les acteurs agricoles ont promis de faire bon usage du matériel reçu. Inéluctablement, la stratégie de mise en place des Zones agricoles protégées prend de plus en plus corps dans les départements du Congo □



Le ministre Paul Valentin Ngobo et le Préfet du Niari à la ZAP de Louvakou



Le ministre Paul Valentin Ngobo et les acteurs de la ZAP de Mbama

Le PDAC à Liranga, Mbama, Boko-Songho, Bambama, Zanaga, Moutamba et Mossendjo

ALIRANGA, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA, le PDAC a financé 6 plans d'affaires (manioc banane, élevage de porc et ovin), pour un montant total de 53 826 603 FCFA. 150 tonnes de manioc et de banane ont déjà été récoltées, pour un chiffre d'affaires de près de 30 millions de FCFA. L'offre de manioc a augmenté, grâce aux rendements qui sont passés de 5 tonnes à 12 tonnes par hectare. L'unique groupement d'élevage de porc possède quant à lui 150 sujets. Les groupements d'élevage ovin possèdent un cheptel de 200 têtes. Leurs activités ont permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de 15 millions FCFA. Le prix de vente de la viande ovine a baissé de 33%.

A Mbama, dans le département de la Cuvette-Ouest, le PDAC soutient 12 plans d'affaires (manioc, maïs, arachide, banane, élevage bovin et ovin, et pisciculture), pour un montant de 156 184 925 FCFA. Des ventes se sont réalisées et ont permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs revenus, notamment, les promoteurs



Groupement Essoura développement de Mbama (Cuvette-Ouest)

Tozela Kotala, 05 573 39 63, Talas) sont des modèles de réussite dans le district de Mbama.

A Boko-Songho, dans le département de la Bouenza, le PDAC soutient aussi 12 plans d'affaires (pisciculture, élevage ovin, paddy, haricot, maraichage, arachide, manioc et maïs). Ceci, pour un montant total de 168.479.374 FCFA. La production de paddy et de

maraichage a réalisé un chiffre d'affaires de 10.940.550 FCFA qui ont servi à investir dans la pérennisation (élevage bovin, arbres fruitiers, culture de chou. L'un des groupements d'arachide et manioc a réussi à récolter 95 sacs de 250 kg d'arachides non décortiqués. Les groupements attendent cette année une récolte de 500 tonnes de tubercules manioc plantés sur une superficie totale de 50 hectares.

A Bambama, dans le département de la Lékoumou, le PDAC a financé 5 plans d'affaires (pisciculture, maraichage, manioc et élevage ovin), pour un montant total de 46.509.404 FCFA. Pour la culture du manioc 3,5 hectares ont été emblavés, ce qui devrait générer 30,5 tonnes de tubercules, pour un chiffre d'affaires estimé de 1.750.000 FCFA. Les 19 étangs de pisciculture permettront de récolter environ 500 kg de poissons, pour un chiffre d'affaires de 750.000 FCFA.

A Zanaga, dans le département de la Lékoumou, le PDAC a également financé 5 plans d'affaires (manioc, banane et élevage ovin), pour un montant total de 35.125.654 FCFA. Le groupement d'élevage ovin compte un cheptel de 19 sujets, dont 17 femelles. Les bénéficiaires des plans d'affaires de banane ont emblavé une superficie de 7,5 hectares. Les premières récoltes attendues pourront atteindre 187,5 tonnes de banane.

A Moutamba, dans le département du Niari, le PDAC a appuyé 12 plans d'affaires (banane, manioc, pisciculture, élevage ovin), pour un montant total de 173 039 377 FCFA. 36 tonnes de tubercules de manioc ont déjà été récoltées, pour un chiffre d'affaires de 4 002 000 FCFA. Les bénéficiaires des plans d'affaires de banane (40 hectares) ont déjà récolté 71 tonnes, soit un chiffre d'affaires de 3 840 250 FCFA.

A Mossendjo, dans le département du Niari, le PDAC a financé 6 plans d'affaires (bananes, pisciculture, élevage ovin, maraichage), pour une subvention totale de 48 945 614 FCFA. Le groupement d'élevage ovin possède un cheptel de 32 sujets.

A coût sur, les plans d'affaires soutenus par le PDAC sont pour la plus part entrés en production et permettent aujourd'hui à leurs promoteurs d'augmenter la production nationale de nourriture, d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur qualité de vie □



Groupement des Jeunes producteurs de Moutamba (Niari)



Groupement des Femmes Unies pour le Développement de Mossendjo (Niari)

des plans d'affaires de production végétale, animale et halieutique. Les groupements d'élevage, notamment les groupements d'élevage du village Talas (Noblesse et

haricot a permis de réaliser un chiffre d'affaires cumulé de 15.870.000 FCFA (15 tonnes de haricot et 19 tonnes de paddy). Le groupement Boko-Songho Cité de ma-

AGRI STOCK EXCHANGE : LA MÉCANISATION

Agri Stock Exchange a choisi en avril et mai 2023, la mécanisation, l'une des conditions sine qua non du développement de l'agriculture en République du Congo. Les coûts dans les centres de prestations se présentent comme suit :

Localité	Montant du labour (FCFA)	Prix moyen du labour (FCFA)	Montant du pulvérisage (FCFA)	Prix moyen du pulvérisage (FCFA)
	(Hectare)			
Brazzaville	45 000	46 000	45 000	46 000
Ngabé	50 000		50 000	
Ignié	45 000		45 000	
Boko	45 000		45 000	
Kinkala	40 000		40 000	
Nkayi	50 000		30 000	
Sibiti	50 000		50 000	
Pointe-Noire	50 000		50 000	
Djambala	50 000		50 000	
Ngo	50 000		50 000	
Ollombo	50 000		50 000	
Oyo	50 000		50 000	
Makoua	40 000		40 000	
Boundji	50 000		50 000	
Okoyo	30 000		50 000	



Coopérative La Manne de Dolisie (Niari)

Le PDAC a financé des plans d'affaires de mécanisation pour environ 1,75 milliards FCFA, ainsi qu'il suit :

Bénéficiaire	Département	Téléphone	Bénéficiaire	Département	Téléphone
Département de la Cuvette-Ouest			Département de la Bouenza		
District d'Okoyo			District de Loudima		
Groupement Bana Niya	Tracteur et accessoires	06 881 10 88	Société Alex-Farm	Moissonneuse batteuse	06 969 50 80/05 639 80 96
Groupement KG Agropastoral	Tracteur et accessoires	06 815 83 03	Groupement Kombo Agriculture	Tracteur et accessoires	05 755 87 12/06 474 88 54
Département de la Cuvette			Groupement Sala Mbo Wadia	Tracteur et accessoires	06 654 06 31
District de Makoua			District de Mounyondzi		
Coopérative des Agriculteurs et Eleveurs de Makoua	Tracteur et accessoires	06 744 01 50	Groupement Minaba	Tracteur et accessoires	06 974 02 09
District de Boundji			Département de la Lekoumou		
Coopérative Normnoyai	Tracteur et accessoires	06 585 16 70	District de Sibiti		
Groupement Sengo Na Maboko	Tracteur et accessoires	06 916 00 82	Initiative agropastorale du Congo	Tracteur et accessoires	06 606 58 42
Département des Plateaux			Groupement Alpha	Tracteur et accessoires	06 645 10 04
District de Ngo			Département du Niari		
Agrivins Sarlu	Tracteur, semoir et autres accessoires	06 621 66 77	District de Louvakou		
Groupement Bouobaliele	Tracteur et accessoires	06 951 40 73	Groupement Beto Banda Diaka	Tracteur et accessoires	06 607 65 49/04 472 76 96
Jardin et Paysage	Tracteur et accessoires	06 678 99 14	Coopérative Dinonga	Tracteur et accessoires	06 973 66 54
District d'Ollombo			Groupement Familial Agriculture et Elevage du Niari	Tracteur et accessoires	06 622 27 36/05 073 97 03
Groupement La congolaise Agricole de Services	Tracteur et accessoires	06 863 08 84	Groupement Agropastoral de Dolisie	Tracteur et accessoires	06 633 53 80/05 098 57 48
Coopérative jamais sans la terre	Tracteur et accessoires	06 808 23 36	Coopérative Agir Tous avec Solidarité	Tracteur et accessoires	06 966 87 91/05 556 49 11
Département du Pool			Groupement Babamba	Tracteur et accessoires	06 614 21 89 / 06 618 35 09
District de Ngabé			Groupement Congo Bilanga	Tracteur et accessoires	06 409 10 97 / 06 669 50 80
Coopérative Agricole pour le Développement de Ngabé	Tracteur et accessoires	06 641 31 40	Groupement Toussaleno-Kueto	Tracteur et accessoires	05 546 82 03 / 06 666 51 36
Groupement Mabélé Mokozzi	Tracteur et accessoires	06 819 70 63	District de Banda		
Groupement Femmes d'Imbama pour le Développement Agricole	Tracteur et accessoires	06 618 13 55	Du Groupement		
Société SBTP	Tracteur et accessoires	06 632 50 54	Agricole De Matadi	Tracteur et accessoires	05 074 09 63/05 505 75 01
District d'Ignié			Coopérative pour l'Agriculture, l'Élevage, le Développement Industriel de la vallée du Niari		
Société Le Grenier	Tracteur et accessoires	06 650 32 64	Tracteur et accessoires		05 571 04 59/06 443 14 70
Société AK Univers	Tracteur et accessoires	04 460 24 31/06 945 87 44	District de Makabana		
Groupe ATS	Tracteur et accessoires	06 677 79 36	Groupement la Main de Dieu	Tracteur et accessoires	06 641 66 65
Coopérative Le Ranch de la vallée de Lifoula	Tracteur et accessoires	06 662 21 99	Coopérative le Progrès	Tracteur et accessoires	05 528 87 85
District de Boko			Coopérative Ngo-bissalou	Tracteur et accessoires	06 660 20 18
Société Agrostock Sarl	Tracteur et accessoires	05 088 85 18			